

Applications de vernis transparents Medium Solid et High Solid:

Clé	Produit	Champs d'application
I1	<p>Vernis transparent MS</p> <p>Voir la fiche technique pour d'autres détails</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les champs d'application non concernés par la directive VOC - Peintures industrielles (p ex. construction de machines) - Application sur bois après vérification de l'aptitude - Actuellement encore réparation de camions - Application sur pièces en matière plastique renforcée de fibres de verre (*) dans la mesure où la directive VOC ne s'applique pas à leur utilisation finale dans la production de composants - Superstructures sur véhicules produites séparément - Domaines spéciaux d'application, comme p. ex. la construction de sulkys, maquettes, etc. - Restauration de voitures anciennes - Pas de restriction pour l'exportation dans les pays hors UE !
IM	<p>Vernis transparent HS Ultra</p> <p>Voir la fiche technique pour d'autres détails</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les champs d'application non concernés par la directive VOC - Peintures industrielles - Application sur bois après vérification de l'aptitude - Actuellement encore réparation de camions - Application sur pièces en matière plastique renforcée de fibres de verre dans la mesure où la directive VOC ne s'applique pas à leur utilisation finale dans la production de composants - Superstructures sur véhicules produites séparément - Domaines spéciaux d'application, comme p. ex. la construction de sulkys, maquettes, etc. - Pas de restriction pour l'exportation dans les pays hors UE !

GFK = en matière plastique renforcée de fibres de verre

Application des peintures transparentes conformément à VOC:

Clé	Produit	Champs d'application
IV	Vernis transparent acrylique Ultra Plus VOC 420 Voir la fiche technique pour d'autres détails	<ul style="list-style-type: none">- Tous les champs d'application non concernés par la directive VOC- Peintures industrielles (p. ex. construction de machines)- Réparation des camions- Application sur pièces en matière plastique renforcée de fibres de verre- Superstructure véhicule et réparation d'automobiles de tout type.- Domaines spéciaux comme p. ex. la construction de sulkys, maquettes, etc.- Restauration de voitures anciennes- Pas de restriction pour l'exportation dans les pays hors UE !

IMPORTANT :

Chaque entreprise est tenue d'assurer légalement la sécurité de l'utilisation de produits non conformes aux directives VOC. Il se peut en effet qu'il existe des prescriptions légales en fonction de la taille de l'entreprise ou des quantités utilisées !

Le fournisseur ne peut pas fournir d'informations juridiquement valables pour les différentes entreprises.